# Tableau des garanties

Le tableau ci-dessous détaille la prise en charge fournie dans le cadre de la couverture Medimergency. Les montants des garanties indiqués sont par personne assurée et par année d'assurance.

Un formulaire d'entente préalable est requis pour toutes les garanties indiquées par un * dans le tableau suivant. Pour de plus amples informations sur l'entente préalable, veuillez consulter le paragraphe qui suit ce tableau.

Vous êtes uniquement couvert pour les traitements d'urgence, dans la limite des plafonds de garanties indiqués :

### Plafond global

| | |
|---|---|
| GBP (£) | 166 000 £ |
| EUR (€) | 200 000 € |
| USD ($) | 270 000 $ US |
| CHF | 260 000 CHF |

### Garanties hospitalières

| | |
|---|---|
| Chambre d'hôpital | Chambre particulière |
| Soins intensifs | ✔ |
| Médicaments et matériels soumis à prescription médicale<br>Hospitalisation et soins de jour uniquement<br>Médicaments pour lesquels une ordonnance délivrée par un médecin est légalement nécessaire pour l'achat | ✔ |
| Chirurgie, incluant anesthésie et bloc opératoire | ✔ |
| Médecin et thérapeute | ✔ |
| Analyses et examens médicaux<br>Hospitalisation et soins de jour uniquement | ✔ |
| Soins dentaires d'urgence avec hospitalisation | ✔ |

### Autres garanties

| | |
|---|---|
| Hospitalisation de jour | ✔ |
| Chirurgie ambulatoire | ✔ |
| Transport local en ambulance | ✔ |
| Évacuation médicale* | ✔ |
| Rapatriement du corps* | 24 900 £/ 30 000 €/<br>40 500 $ US/ 39 000 CHF |
| Scanographie et IRM<br>Hospitalisation et médecine courante | ✔ |
| Tomographie et scanographie-tomographie<br>Hospitalisation et médecine courante | ✔ |
| Soins dentaires d'urgence sans hospitalisation | ✔ |

### Services de la formule Hospitalisation

| | |
|---|---|
| Les Services de sécurité relatifs aux voyages**<br>Ils vous donnent accès 24 h/24, 7 j/7, à des informations sur la sécurité des personnes et des réponses à toutes vos questions sur la sécurité lors de vos déplacements. Cela comprend :<br>• une assistance téléphonique d'urgence en matière de sécurité (il ne s'agit pas d'un numéro vert) ;<br>• une connaissance du terrain et des conseils de sécurité ;<br>• des informations quotidiennes et des avertissements sur la sécurité lors des voyages. | Inclus |

### Garanties Médecine courante

| | |
|---|---|
| Médecins généralistes | ✔ |
| Médecins spécialistes | ✔ |
| Analyses et examens médicaux | ✔ |
| Médicaments soumis à prescription médicale<br>Médicaments pour lesquels une ordonnance délivrée par un médecin est légalement nécessaire pour l'achat | ✔ |

### Formule Rapatriement

La formule Rapatriement suivante peut être achetée en complément de la couverture médicale.

| | |
|---|---|
| Rapatriement sanitaire*<br>• Lorsque le traitement nécessaire n'est pas disponible localement, vous pouvez choisir d'être rapatrié dans votre pays d'origine au lieu du centre médical adéquat le plus proche. Cette garantie s'applique uniquement lorsque votre pays d'origine est compris dans votre zone géographique de couverture.*<br>• Lorsqu'un traitement continu est requis, nous prendrons en charge les frais d'hébergement en hôtel.*<br>• Rapatriement en cas d'indisponibilité de sang testé de façon adéquate.*<br>• Suite à la sortie d'hôpital après des soins hospitaliers si la nécessité médicale empêche le retour immédiat, nous prendrons en charge les frais raisonnables d'hébergement en hôtel.* | ✔<br>7 jours max. |

Les garanties marquées d'un ✔ sont entièrement couvertes, jusqu'à concurrence du plafond global.

Les garanties indiquées par un * nécessitent une entente préalable.

** Les Services de sécurité relatifs aux voyages sont disponibles par le biais d'un prestataire externe et sous réserve de votre acceptation de nos conditions générales. Vous comprenez et acceptez le fait qu'AWP Health & Life SA – Succursale irlandaise et/ou AWP Health & Life Services Limited ne sont pas responsables ou passibles de poursuites pour tout sinistre, perte ou dommage résultant directement ou indirectement de l'utilisation des Services de sécurité relatifs aux voyages.

### Entente préalable

Pour certains coûts, indiqués par un * dans le tableau des garanties, nous vous demandons, à vous et à votre médecin, de remplir au préalable les sections du formulaire d'entente préalable qui leur sont réservées et de nous faire parvenir le formulaire. La prise en charge de ces coûts est confirmée lorsque nous les approuvons.

Veuillez noter que vous devez nous envoyer un formulaire d'entente préalable pour approbation avant :

- Évacuation médicale ;
- Rapatriement du corps ;
- Rapatriement sanitaire.

- Téléchargez le formulaire d'entente préalable depuis notre site Internet **www.allianzcare.com/fr/ressources/ressources-pour-les-affilies/**.
- Envoyez-nous le formulaire dûment rempli par e-mail ou par courrier (coordonnées disponibles sur le formulaire).

Bien qu'une entente préalable ne soit pas requise à l'avance pour des soins d'urgence avec hospitalisation, vous-même, votre médecin ou un collègue devez nous informer de votre hospitalisation dans les 48 heures suivant l'incident.

Si nous ne sommes pas informés de votre hospitalisation dans les 48 heures ou si une entente préalable n'est pas obtenue pour les garanties indiquées par un * dans le tableau des garanties (et citées ci-dessus), **nous nous réservons le droit de rejeter la demande de remboursement**. Si une entente préalable n'est pas obtenue et que par la suite il s'avère que le traitement était médicalement nécessaire, nous rembourserons uniquement **50 %** de la garantie prise en charge.

### Ce que nous couvrons

Votre police prend en charge les traitements médicaux et les coûts, services et matériel associés comme indiqué dans votre tableau des garanties et que nous jugeons médicalement nécessaires et appropriés pour traiter une maladie ou blessure. Nous ne payons les prestataires médicaux que si les frais sont raisonnables et conformes aux procédures médicales standard et généralement reconnues. Si nous considérons un sinistre inapproprié, nous nous réserverons le droit de réduire la somme remboursable.

### Plafonds des garanties

Votre couverture peut être soumise à un plafond global. Il s'agit du montant maximal que nous paierons pour toutes les garanties comprises dans la couverture par affilié et par année d'assurance.

Si votre couverture comprend un plafond global, celui-ci s'appliquera même lorsque :

- un « ✔ » est indiqué à côté de la garantie ;
- un plafond de garantie spécifique s'applique : la garantie est plafonnée à un montant spécifique (par ex. « Rapatriement du corps »).

### Zone de couverture

Vous êtes couvert dans le monde entier pour vos déplacements professionnels en dehors de votre pays de résidence principal ou de votre pays d'emploi principal.

# Contactez-nous, nous sommes à votre disposition !

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions :


Allianz Care
15 Joyce Way
Park West Business Campus
Nangor Road
Dublin 12
Irlande

**Service d'assistance téléphonique**

| | |
|---|---|
| Français : | +353 1 630 1303 |
| Anglais : | +353 1 630 1301 |
| Allemand : | +353 1 630 1302 |
| Espagnol : | +353 1 630 1304 |
| Italien : | +353 1 630 1305 |
| Portugais : | +353 1 645 4040 |

E-mail: client.services@e.allianz.com

www.allianzcare.com

www.facebook.com/AllianzCare
www.linkedin.com/company/allianz-care
www.youtube.com/c/allianzcare
www.instagram.com/allianzcare/
x.com/AllianzCare
www.tiktok.com/@allianzcare



Ce document est une traduction française du document en anglais. La version en anglais est la version originale et officielle. Si des différences existent entre cette traduction et la version anglaise, veuillez noter que la version anglaise est la version légalement engageante et officielle.

AWP Health & Life SA, agissant par l'intermédiaire de sa succursale irlandaise, est une société anonyme régie par le code des assurances. Enregistrée en France : No. 401 154 679 RCS Bobigny. Succursale irlandaise enregistrée auprès du bureau d'enregistrement des sociétés irlandaises (Irish Companies Registration Office), numéro d'enregistrement : 907619. Adresse : 15 Joyce Way, Park West Business Campus, Nangor Road, Dublin 12, Irlande.


DOC-Medimergency-TOB-FR-0225